

CAHIERS OCCITANIE ROUGE

N°2

bimestriel

5f



SOMMAIRE

- Le profil des Cahiers
- LARZAC : la trajectoire
d'une grande lutte
- Le goût de la bourgeoisie et les
vins dits de qualité.
- A propos... : " Entreprise viticole et
capitalisme en Languedoc-Roussillon ".
- NOTES : ● Le Congrès de Lutte Occitane
● La parution de SUD, une 1^{re} victoire
● Présentation du film de M. CABIROU,
" Milhau, un país que vol viure " ● Re-
pression dans les Cévennes

LE PROFIL DES CAHIERS

-1.

Ce deuxième numéro des Cahiers ne résume pas encore fidèlement ce que nous voudrions faire. Trop de place sans doute y est consacrée aux impérieux problèmes nés de la vigne. Certes nous avons toujours considéré que les viticulteurs constituaient une réalité essentielle et durable de la société régionale. Il est logique qu'une part majeure de l'expression occitane soit consacrée à l'examen des interpellations de la viticulture. Au-delà des modes et des crêtes de mobilisations populaires (et celle du 5 Février nous semble un moment important pour les luttes locales), nous continuerons à traiter abondamment de ces questions : ce numéro aborde sous divers aspects l'étude des politiques dites de la qualité et leur fabrication bourgeoise, la place de " l'entreprise viticole " et les espoirs fondés par les offices du vin. Une dominante, donc, de ce numéro 2.

Dès le 3° n°, nous ouvrirons la perspective sur les aménagements de l'espace, de consommation de celui-ci par les réseaux touristiques capitalistes. Nous forcerons aussi l'appropriation du domaine culturel, si large, si bafoué, si enfoui, bref majeur dans les luttes occitanes. Dès ce trimestre, les Cahiers patronnent la tournée de Michel CABIROU, auteur-réalisateur du film " Milhau - Un país que vol viure " dans de nombreuses villes de la région. On lira dans ce n° l'interview de Michel Cabirou sur son récent travail. C'est une expérience globale que nous tentons, prenant au sérieux notre engagement d'approfondir le combat occitan dans des périodes et sur des thèmes où se nouent son historique dimension et sa base de classe, radicale, faite de l'alliance entre paysans exploités et prolétaires.

Peut-être de cette initiative naîtront de plus intenses solidarités, d'autres réseaux de lecteurs-acteurs qui enrichiront les Cahiers. Dans bien des endroits, nous organisons la présentation du film " Milhau..." en commun avec des cercles occitans. Que nous n'ayons eu à abandonner rien de notre originalité, éclairée par notre référence à la Ligue Communiste Révolutionnaire, qu'il n'y ait pas eu d'obstacle insurmontable

à ce travail commun avec des militants occitans engagés, prioritaires sur le front culturel, est une promesse et un espoir. E Ils répondent déjà à nos attentes, à l'abri des amères pensées tacticiennes qui ont nui jusqu'ici à la mise en commun d'efforts parallèles, ont détruit collectifs de militants révolutionnaires et de militants occitans, collectif que sont l'équipe des Cahiers entourant le divorce de deux démarches politiques voisines.

On lira aussi, dans ce n° 2, un provisoire bilan sur la lutte des paysans du Larzac. Sans jouer aux donneurs de leçons, nous concluons par nos propres observations, et propositions, qui préfacent une prochaine interview des paysans eux-même.

Un mot enfin pour dire le surprenant succès du premier n°. Edité à 500 exemplaires grâce à la contribution militante de la section L.C.R. de Montpellier, il fut épuisé en quelques jours. De Nice à Bordeaux en passant par Paris, Grenoble et Strasbourg, nous sont parvenus des abonnements ou commandes groupées. A tel point qu'après des calculs au plus juste, nous éditons ce n° 2 à 800 exemplaires. Notre système de confection et de distribution reste néanmoins strictement militant. Nous attendons simplement en retour une contribution plus active de nos lecteurs.

Ainsi le n° 3 fera place à deux articles de collaborateurs occasionnels mais néanmoins indispensables aux Cahiers. C'est de telles contributions, individuelles ou de groupe, que surgira un profil plus précis d' " Occitanie Rouge ".

La rédaction.

la trajectoire d'une grande lutte

En automne 1970, avant que l'on apprenne le projet d'extension du camp militaire, le Larzac était loin de toutes les préoccupations économiques et politiques de la société, si ce n'est à l'exception sans doute de la société fromagère de Roquefort qui avait poussé à la modernisation agricole, et de l'armée, qui depuis déjà une longue date intégrait le plateau du Larzac dans sa stratégie d'occupation militaire des sols désertés de l'Occitanie.

Aujourd'hui, au bout de 6 ans de luttes, alors que les premières négociations s'amorcent, il semble important de faire le point de la situation, et d'en dégager les perspectives.

Nous rappellerons les grandes phases de la lutte, avant de faire un essai d'analyse plus précis sur la période écoulée depuis mars 1975.



LES GRANDES PHASES DE LA LUTTE

A l'annonce du projet d'extension du camp, les 103 du Larzac ont choisi de rester. Pour la première fois dans ce monde rural de l'Occitanie centrale, réduits à l'exode, résignés, tenus par les notables, des paysans disaient non à l'autorité.

Il est vrai que les agriculteurs du Larzac ne sont pas des petits paysans au bord de la faillite qui auraient accepté la "reconversion", mais ce sont des paysans moyens, aux exploitations modernisées, d'une moyenne d'âge de 35 ans.

Certains - une dizaine - au nord du plateau, sont venus s'installer d'ailleurs et ont relevé des terres en friche depuis des années.

a - A la recherche de la concertation.

Au départ l'affaire du Larzac n'est pas une affaire politique au sens habituel du mot, c'est à dire que les paysans, en refusant l'extension, n'avaient pas conscience d'affronter le pouvoir politique. Et ils ne l'affronteraient pas directement.

Tout d'abord, les paysans se sont heurtés à la machine administrative, à son arbitraire. Ils étaient indignés, avant tout, que la décision ait été prise sans concertation préalable avec les intéressés, ou tout au moins les élus départementaux.

La création du Comité Départemental de Sauvegarde, comprenant de nombreux notables, la parution du Livre Blanc, la concertation à la Préfecture de Rodez (qui n'aboutit qu'à modifier les limites du camp), la référence publique ou officieuse à la F.D.S.E.A., montrent le trait dominant de cette première phase : la volonté de traiter le problème sur des bases techniques et professionnelles, sous la direction du syndicalisme agricole traditionnel.

Pourtant dès le début la dimension politique était abordée : à la manifestation du 9 Mai 1971, organisée par le P.S.U., le M.D.P.L., le Secours Rouge, Lutte Occitane, le soutien aux paysans s'accompagnait directement de la remise en cause du rôle de l'armée : " l'armada defora, la terna al poble ", mais sans unification sur ce thème avec les paysans.

b - Face à l'armée de guerre civile,

popularisation et prise de conscience politique.

Très vite pour les pa sans, le mythe de la démocratie vole en

éclats : 103 paysans face à l'intransigeance de l'administration militaire et civile, démarrent un long processus de popularisation, et très habilement arrivent à faire converger des soutiens divers, sans se couper d'aucun. Mouvements paysans traditionnels ou progressistes occitans, écologistes, pacifistes, révolutionnaires ou réformistes, soutiennent le Larzac chacun sur leurs thèmes et réflexions propres. Les premiers comités de soutien se créent un peu partout, divers dans leurs motivations mais souvent liés à des luttes populaires locales. Ils formeront la future coordination des " Comités d'Action Larzac ". Les paysans organisent des manifestations, des opérations " portes ouvertes ".

Cette dernière opération a été particulièrement révélatrice de l'importance du soutien antérieur : " de voir des gens venus de partout pour nous soutenir, c'est positif " déclarait un paysan ; ou encore " c'est formidable, ils ne cassent rien et viennent nous aider ". Les paysans en ont tiré profit. Les gens venus d'un peu partout à l'opération "fermes ouvertes" à Pâques 1972 ont acquis une certaine connaissance du Larzac. Ils créeront chez eux des Comités d'Action Larzac. Fin 1972, on en comptait une trentaine dans tout l'hexagone.

Mais la machine administrative avance. Parallèlement le soutien s'amplifie, et par les rencontres et les discussions que ce soutien provoque, aussi bien que par leur propre expérience de lutte, les paysans ont une démarche de prise de conscience politique.

Le grand tournant est la "montée" en tracteurs sur Paris. Les paysans s'adressent directement au pouvoir central. Au cours de la préparation de la marche et de la marche elle-même, ils s'aperçoivent d'un vaste mouvement de soutien qui mobilise les travailleurs sur leur passage. C'est à ce moment que se démasque le jeu de la F.N.S.E.A., soutenant le mouvement paysan comme la corde soutient le pendu, elle soutient des intérêts et non une lutte. Mais aussi, ils voient se confirmer l'apathie d'une gauche traditionnelle incapable de comprendre l'activité d'un tel mouvement de soutien lié en grande partie à une nouvelle sensibilité révolutionnaire issue de Mai 1968.

De la marche sur Paris à la période actuelle, les paysans ont fait leur la lutte contre l'armée, contre la liquidation de l'Occitanie, pour une qualité de la vie incompatible avec une société de profit, mais avec prudence et réserve :

- d'une part l'unité des 103 n'a pu se réaliser que sur une plate-forme minimum : " pas un paysan ne doit quitter le Larzac ".
- d'autre part les paysans ont toujours ménagé à leur lutte l'adhésion des grands partis de gauche et des syndicats.

Pour ces raisons, et vu leur faiblesse numérique, et la nécessité d'avoir avec soi de larges couches de l'opinion, les paysans adoptent la tactique de la désobéissance civile, appelée "non-violence". L'interprétation faite par certains mouvements qui l'ont présenté comme un choix philosophique et définitif quelle que soit la situation, est abusive. En réalité le terrain politique n'était pas le terrain traditionnel paysan. Ils lui ont préféré les symboles de l'antique violence des jacqueries : la fourche, le feu, et l'inversion carnavalesque. A l'armée, image même de la destruction, il leur fallait opposer le travail de la terre, symbole même de la paix. L'attitude du pouvoir déployant son appareil répressif et le plasticage fasciste de la ferme de la Blacquière en mars 1975 montrera le véritable visage du pouvoir, et l'impasse politique dans laquelle conduit le mythe de la brebis au rameau d'olivier luttant contre les chars d'assaut.

Entre 71 et 74 la lutte du Larzac a connu des phases d'offensive et des phases d'attente. Les deux marches des étés 73 et 74 n'ont pas réglé le problème. Bien qu'introduisant dans la lutte sur le terrain la gauche paysanne avec la venue sur le plateau de Bernard Lambert et des paysans-travailleurs, elles n'ont pas permis une profonde radicalisation des paysans du Larzac sur mot d'ordre anti-capitaliste, et ont aidé tout au plus à faire échec à certains germes de lassitude et de division par une reprise de l'initiative.

c - La lutte à Millau et le soutien local.

Entre temps s'effectuait le passage de la lutte au niveau supérieur : l'entrée dans le combat des travailleurs de Millau (ville directement concernée par l'extension du camp).

Depuis le début de l'affaire du Larzac, la population et principalement la jeunesse avait montré son opposition au projet, malgré un chantage à l'emploi mené par la municipalité UDR-giscardocentriste durant les élections municipales.

Des actions de masse violentes (attaque spontanée du commissariat en 1972) avaient maintenu à Millau un climat chaud, épisodiquement lié à des luttes contre la liquidation de la ganterie.

Des actions clandestines de commandos avaient lieu régulièrement - plasticages de la maison du Maire de La Cavalerie : Lapeyre, intendant du camp ; d'un hélicoptère de l'armée ; embuscade au cocktail molotov d'une jeep de l'armée anglaise , etc. - dont la plus spectaculaire a été la mise à feu, dans la Sous-Préfecture, du Bureau du Commissaire du Gouver-

nement, Tournier, chargé de l'enquête d'utilité publique, et la récupération de tous ses dossiers qui, photocopiés, circulaient le surlendemain dans tout Millau.

Vers Pâques 1972, alors que ceux du plateau préparaient l'opération "fermes ouvertes", éclate dans une usine de fabrication de vêtements, la S.A.M.E.X., une grève. Depuis longtemps dans une ville habituée aux bas salaires et au chômage, un mouvement de revendication n'était apparu avec autant de détermination. Les paysans du Larzac sortent de leur isolement, et viennent soutenir les grévistes. C'est la première liaison entre les paysans du plateau et le monde ouvrier.

Cette liaison semblera se consolider avec la venue des LIP sur le Larzac en Août 1973. Mais des failles dans le soutien aux luttes ouvrières locales, notamment lors d'une grève à l'usine HENFER, montreront que le lien n'est pas organique.

Ainsi, si pour tous les travailleurs de Millau il ne fait aucun doute que le camp, pour des raisons économiques, politiques et sociales, accentuerait d'une manière irréversible la désertification et l'apauvrissement de la région, il apparaît aussi que s'attaquer aux conséquences de l'extension des camps sans lutter contre les causes fondamentales de ce problème relève d'une illusion. Et c'est pour des raisons politiques que les révolutionnaires ont dénoncé dès le début les auteurs de ce projet, qui est le résultat logique de l'application de la politique de militarisation de la société. A chaque étape de la lutte nous avons rappelé que le projet d'extension se trouve dans un contexte politique bien défini et ne peut trouver une solution qu'à un niveau politique.

La lutte du Larzac ne doit pas être réduite à celle des 103 paysans contre l'administration ou l'armée. La liaison des paysans du Larzac avec les luttes ouvrières, leurs adhésions à un combat plus large contre la liquidation du pays d'Oc face au pouvoir de l'Etat bourgeois est la seule ligne politique juste. Ce n'est qu'un changement politique radical qui peut permettre la seule véritable solution au problème du Larzac.

C'est un épisode central de l'affrontement général des travailleurs face à la bourgeoisie.

d - Le Larzac et les luttes paysannes.

" Je le dis solennellement au Larzac : jamais plus les paysans ne seront des Versaillais ".

Bernard Lambert - août 1973 -

L'extension du camp militaire frappait en premier lieu 103 ex-

exploitants agricoles. Le syndicalisme officiel en prend prétexte pour en faire une affaire professionnelle et pas autre chose. Cela se présente d'autant mieux que l'année 1971-72 voit renaître un certain malaise à Roquefort. La société Perrier essaie de reprendre l'avantage au Conseil d'Administration de la Société des Caves de Roquefort. Pour faire contrepoids à la majorité du capital détenu par Perrier, la mobilisation de forces financières n'est pas suffisante, et seul un appel à la cohésion de tous les partenaires de l'interprofessionnelle peut faire barrage à la maîtrise de la Société des Caves par Perrier-Préval.

C'est donc une double menace économique et militaire qui allait marquer le début de la mobilisation paysanne. La FDSEA lance un appel à une mobilisation régionale de la corporation agricole.

Mais le syndicalisme traditionnel marche comme les écrevisses. Il veut bien défendre des intérêts professionnels mais il n'est pas question d'engager ni de cautionner une lutte qui par bien des aspects va lui échapper. Rapidement, dans le contexte du Larzac, la FNSEA et son chef seront la courroie de transmission du pouvoir.

Les 103 se donneront une organisation autonome, sur la plate-forme minimum " pas un agriculteur ne doit être exproprié ". Constitués de la sorte, les 103 se prémunissaient contre les risques de récupération et de conflits internes qui pouvaient surgir au sein de leur groupe, hétérogène socialement, économiquement, et culturellement.

La FNSEA perdait son rôle et le contrôle du mouvement qui désormais pouvait prendre ses propres initiatives.

D'autre part la venue des paysans-travailleurs et de viticulteurs progressistes occitans sur le plateau, a essayé de montrer les expropriations du Larzac non pas comme un phénomène isolé, mais comme un exemple brutal de ce qui se passe tous les jours en douleur dans l'agriculture.

La rupture avec le corporatisme syndical a permis d'élargir le problème du Larzac, d'en faire un problème national. Le Larzac est devenu une tribune pour la gauche paysanne.

Le choix des alliances pour les 103 est donc clair : elles doivent se faire avec tous les travailleurs exploités de la région, et comme le disait un militant CGT du Sud-Aveyron : " il n'y a pas de différence entre les chômeurs de la terre et les expropriés du travail."

ANNEE 1975 : QUELLES PERSPECTIVES ?

Un tournant de la lutte était amorcé après le rassemblement d'Aout 74. Mais il faudra attendre l'annonce de l'enquête parcellaire par le Préfet pour que ce tournant s'affirme. Le caractère offensif de la réponse des paysans n'échappe à personne : en occupant la ferme du Truel, les paysans montrent leur volonté de prendre le pas sur l'armée. L'installation d'une adduction d'eau ne fait que confirmer cette nouvelle orientation : à chaque menace du pouvoir, une détermination plus grande se fait sentir.

Une autre menace renforce cette détermination sur Millau : c'est l'affaire de l'aérodrome Millau-Larzac. Le Conseil Général de l'Aveyron apprend par l'intermédiaire du Préfet que l'utilisation civile de l'aérodrome (dont il est le principal promoteur) ne pourra se faire que dans d'étroites limites. Si ce coup de force était envisageable depuis déjà longtemps, cette décision provoquera un véritable scandale dans le Sud-Aveyron. En accaparant le seul aérodrome du sud-Aveyron, et en précisant sa menace sur la Nationale 9, le pouvoir détruit toute possibilité de désenclavement de la région.

Une première manifestation organisée par le Comité Millavois de Défense du Larzac sur l'aérodrome témoignera d'un regain de combattivité.

A l'annonce de l'enquête parcellaire dans les Mairies des communes concernées par l'extension, la pression populaire pèse sur les conseils municipaux. Sur 11 communes, 10 refusent l'enquête. L'autorité préfectorale doit violer les mairies et enfoncer les portes.

A Millau, le conseil municipal UDR-giscard-centriste refuse l'enquête. Elle lui sera imposée. Le vote du conseil est donc tenu pour nul par le pouvoir. Le Comité Millavois mobilisera sur ce thème pendant une semaine d'agitation et d'action :

- 1 . Il lance une contre-enquête parcellaire sur les méfaits de l'armée, organise un meeting sur l'emploi ...
- 2 . Il affirme vouloir faire appliquer la volonté populaire, occupe la mairie à deux reprises alors que le Maire finit de se déconsidérer en la faisant garder par des forces de police considérables.

Cette quinzaine d'action eut plusieurs conséquences importantes :

- elle mobilisa journallement la population, par des meetings, des discussions, et des occupations de lieux publics.

- le Conseil Municipal est désavoué à la fois par le bas - ses administrés - et par le haut , ses chefs politiques. Le Maire se révèle comme un pantin dont le pouvoir tire directement les ficelles. Dans cette situation, deux tactiques s'opposèrent pour continuer la lutte :

. La première fut de considérer le Maire et conseillers "ultras" comme le seul véritable ennemi, et de mener des actions visant principalement la démission de la Mairie réactionnaire, pour une mairie socialiste. Ce fut l'essentiel des propositions du P.S. et sa ligne d'action pendant cette période.

. La deuxième consistait à développer le débat politique sous toutes ses formes, d'attaquer le véritable ennemi : la politique du pouvoir. Pour nous, confondre et assimiler la lutte du comité millavois dans cette période avec une campagne pour la démission de la mairie apparaissait comme une regression, comme un retour à la politique des notables, et donc comme démobilisateur.

Parallèlement, l'entrevue d'une délégation de paysans avec Y. Bourges, ministre de la Défense, confirme la volonté du gouvernement d'étendre le camp. Il confirme l'extension "irrévocable" du camp et renvoie les paysans " faire griller des saucisses dans des rassemblements folkloriques ".

a - L' évolution du rapport de forces après le 15 Mars 75.

La lutte du Larzac s'est caractérisée jusqu'au 15 Mars par des ripostes coup pour coup aux attaques du pouvoir. Les types d'initiatives prises par le gouvernement et la tension générale à cette époque ont rendu la mobilisation facile. Le soutien est largement assuré, la mobilisation touche de larges masses : ce sont les grandes initiatives spectaculaires des paysans, le jumelage avec les LIP,

Le pouvoir poursuit pourtant sa politique autoritaire. On en arrive ainsi à l'enquête parcellaire, c'est le moment où la population locale mobilisée par son comité intervient en force. La journée nationale d'action Larzac du 15 Mars est un succès par la mobilisation qu'elle suscite partout...

Le pouvoir recule devant l'ampleur de cette mobilisation, et abandonne pour un temps toute initiative. Devant cette absence, et faute de perspectives définies à plus long terme, il se produit une certaine démobilisation.

Par ailleurs la mobilisation très forte de la population locale s'est faite principalement sous l'impulsion du comité millavois. Le rapport de forces sur place est ainsi plus le fait de la population millavoise que des paysans. Il en résulte un certain dépassement politique par rapport à ces derniers, ainsi qu'un flottement entre eux et le comité de Millau. Ils se retrouveront avec les notables locaux qui redoutent d'être débordés dans la lutte par les éléments les plus radicalisés agissant au sein du comité.

Enfin, à l'intérieur du comité millavois, un clivage existe entre une tendance réformiste essentiellement groupée autour du P.S., et la gauche radicalisée s'articulant autour du P.S.U. et des paysans-travailleurs. Il est dommage que Lutte Occitane ait eu la plupart du temps une attitude suiviste vis à vis du P.S. Les discussions y sont sommaires, aucune perspective claire ne peut être dégagée, de plus le fonctionnement du comité prend un caractère bureaucratique parfois très marqué, et la clique P.S. se permet certaines initiatives.

Le résultat de cet état, c'est une démobilité des forces rassemblées au plan local. Le rapport de forces établi le 15 Mars se dégrade rapidement. Plusieurs organisations n'apparaissent plus au comité. Le P.C.F. mène de son côté une politique sectaire de division, menant plus d'attaques contre le comité qu'il qualifie de gauchiste ou de réformiste suivant s'il s'en prend aux révolutionnaires ou au P.S. La solution du Larzac n'ayant pour lui d'autre issue que les visions électoralistes - Programme Commun .

Parallèlement, la structuration de l'ensemble des Comités d'Action Larzac, sur un plan national, se renforce et renforce son intervention dans la lutte. Cela aboutit à un certain nombre d'initiatives, pour le courant de l'été :

- la création du journal " gardarem lo Larzac "
- l'université Larzac
- le lancement du mot d'ordre : " des Larzac partout ".

Plusieurs rassemblements auront lieu, en effet, dans le courant de l'été. Mais l'addition de ces mobilisations n'atteindra jamais le niveau des marches d'Août 73 et 74. On peut considérer que cette démarche de la tentative d'étendre la lutte du Larzac au problème général de la militarisation des sols est un échec relatif.

Cela a permis aux paysans de faire un pas de plus dans l'abandon des formes d'action faisant intervenir les masses.

Il faut également souligner la faiblesse générale d'intervention des révolutionnaires organisés (exception faite de la G.O.P. - P.L.C.) au sein de ces comités.

b - Le jeu du pouvoir.

Après le 15 Mars, les initiatives du pouvoir cessent jusqu'à l'automne : aucun élément nouveau n'apparaît.

Le départ du sous-Préfet au mois de Mai (il ne sera remplacé qu'en Décembre - un nouveau Préfet est nommé en Octobre -), au niveau gouvernemental plusieurs déclarations contradictoires ... tous ces faits laissent penser que le pouvoir remplace la politique du gros baton et des déclarations fracassantes par une tactique de pourrissement.

En fait, le pouvoir refuse d'engager à l'heure actuelle une épreuve de force contre les paysans et tout le mouvement qui les soutient. C'est la seule constatation objective qui ressort. Sur le terrain les achats de terres par les Domaines continuent, et l'armée fait courir le bruit qu'elle est proche d'atteindre son but. Les paysans récalcitrants pourraient rester. Il n'y aurait pas d'expulsions mais des droits de servitude sur les terres. En somme, rien de déterminant !

A côté de cela, le G.F.A. Larzac a réussi à acheter autant de terres que l'armée, à des endroits stratégiques pour l'extension du camp et au même rythme que l'armée. Les achats de terrains se limitent en fait à 900 hectares. Il semble qu'il y ait eu des tentatives de récupération par le biais des achats à l'amiable, de la part de l'armée, mais sans suite.

C'est donc un nouvel échec pour le pouvoir : à court terme ce n'est pas de cette façon qu'il parviendra à ses fins. Un nouveau virage va être pris, et le pourrissement va devenir concertation. Le nouveau Préfet rencontre les notables locaux. Le nouveau sous-Préfet rend visite aux paysans sur le plateau avec les notables locaux. Il confirme que l'arrêté de cessibilité ne sera pas pris et qu'il n'est plus question d'une extension de 17000 hectares mais d'un mini-agrandissement de 3000 ha.

D'autre part, le projet de cette extension ne ferait pas l'unanimité dans les sphères du pouvoir. Si les militaires veulent à tout prix le camp, les politiciens semblent réticents .

Un exemple : fin Décembre les paysans s'opposent à un tir d'artillerie qui doit avoir lieu hors du camp, et distribue des tracts aux soldats. L'ordre est donné par le Préfet aux militaires de réintégrer leur

périmètre, l'affaire remonte la hiérarchie administrative, la préfecture obtient gain de cause.

c - Chez les paysans.

Après avoir renouvelé le serment des 103, où nombre de signatures ont changé (ceci demanderait à être éclairci), les paysans opposent toujours un front, qui semble uni, au pouvoir. Il semblerait qu'il y ait cependant quelques défections, notamment chez les agriculteurs de La Cavalerie, plus enclins à la négociation.

Mais cette attitude n'est pas générale chez tous les paysans, et aux propositions de " cohabitation armée-paysans " du Préfet, il est répondu qu'aucun contact n'était possible tant que le décret d'utilité publique ne serait pas abrogé. Ils rejoignent dans ce sens le comité millavois, qui défend 4000 hectares de communaux.

Hier, la menace d'extension a fait l'unité des 103 du Larzac, sur la base de la volonté de garder l'outil de travail. Cependant il faut souligner que cet outil de travail ne représente pas le même capital pour le chef d'une exploitation moderne et importante (l'un d'eux par exemple a un cheptel de 750 têtes et fait travailler 17 personnes) que pour un petit producteur qui n'a qu'une centaine de têtes de brebis et exploite en famille.

Cette différence se fait nettement ressentir au niveau des liaisons entre paysans, et entre les paysans et les groupes sociaux et politiques soutenant leur lutte. (3 paysans seulement militent aux paysans-travailleurs , les autres sont restés à la FDSEA). Il en ressort aussi une certaine méfiance à l'égard de tout ce qui vient du mouvement ouvrier, et concrètement de la classe ouvrière millavoise, se traduisant par un non-alignement sur des mots d'ordre anti capitalistes , et par des références aux pacifistes ou à un antimilitarisme superficiel.

Il en résulte une ambiguïté et la préférence d'actions minoritaires, secètes, sans préparation ni exploitation politique, traduisant un penchant plus favorable à avoir un petit nombre d'interlocuteurs, notabilités, à la confrontation avec des comités ou groupements de masse, en dehors des grandes actions spectaculaires où leur soutien est indispensable.

L'AVENIR DE LA LUTTE

Plusieurs éléments doivent nous permettre de le dégager. Il est nécessaire, cependant, de rappeler les positions actuelles proclamées d'un côté par les paysans, de l'autre par les Comités d'Action Larzac :

- La base d'accord des paysans reste non pas le refus de toute extension du camp, mais le maintien de l'outil de travail (terres, fermes, communaux) comme l'a rappelé l'un d'entre eux à la coordination des C.A.L.

- La plate-forme des comités, outre la solidarité aux paysans, fait expressément référence au refus de toute extension du camp, quelles que soient les terres concernées, lutte organiquement liée à la lutte contre la militarisation des sols, la désertification de la région, contre l'armée briseuse de grèves au service du capital, contre la dégradation de l'environnement.

Au point de vue de la lutte, le refus de l'affrontement, du coup de force, marque un recul réel du pouvoir, mais la lutte n'est pas gagnée. Les paysans le sentent, et leur nouveau rapprochement avec les comités paraît significatif.

A l'heure actuelle, la lassitude et la démobilisation risquent de peser lourd. Il faut obtenir l'abandon pur et simple du projet d'extension du camp militaire. Mais il est de moins en moins évident que tous les éléments présents sur la scène politique de la défense du Larzac veuillent atteindre ce but.

Par rapport à cela, l'attitude des révolutionnaires doit se définir. Il est clair que pour nous la défense du Larzac se pose non seulement en termes de défense de l'outil de travail des paysans, mais encore comme un coup à porter à la bourgeoisie à travers son armée, permettant l'ouverture et l'extension de fronts de lutte :

- Si le Larzac est gagné de cette manière, il sera difficile au pouvoir de porter la même opération en d'autres lieux. Ce sera un coup important porté à la politique de liquidation et de désertification de l'Occitanie, et aussi un échec à l'armée de guerre civile.

- La victoire du Larzac ne manquera pas de renforcer la combattivité de tous les travailleurs et de leurs alliés en Occitanie.

La bataille du Larzac peut et doit être gagnée. Les révolutionnaires doivent avoir une intervention accrue dans les comités de soutien au Larzac. Ils peuvent jouer un rôle décisif dans cette lutte en tant que structure-contrepoids aux hésitations des paysans et à la politique des notables.

DEFORA DEL LARZAC , L ' ARMADA DEL CAPITAL !

GARDAREM LO LARZAC !

BIBLIOGRAPHIE

- Dossier L ... comme Larzac (Moreau)
- Le Larzac veut vivre (Mauprey - 1973)
- Larzac, terre méconnue (Editions Ouvrières - 1973)
- Occitanie : volem viure (Gallimard - 1974)
- Les fous du Larzac (" - 1975)
- Vie ou mort du Larzac (Solar - 1974)
- Communautés du Sud - (10-18 - 1975)

FILMS

- Gardarem lo Larzac .
Isabelle Levy - 11, bd St-Marcel , Paris 13°
- Milhau : un país que vòl viure
Michel Cabirou - Bt 9 , résidence du Stade, Millau, 12100 .

Le goût de la bourgeoisie et les vins dits de qualité

Le vignoble languedocien est connu pour sa production de masse, pour ses vins dits de consommation courante quand ils ne seraient pas impropres à une consommation tout court mais devraient connaître la distillation ou le coupage avec des vins plus épais.

Aussi ceux qui se penchent sur la crise viticole avancent-ils la plupart du temps la solution des politiques de qualité : il suffirait aux viticulteurs méridionaux de faire l'effort d'une production sélectionnant les terroirs, les cépages et le conditionnement de leur vin pour régler une grande partie de la surproduction viticole. Nous n'aborderons pas ici le problème de savoir quels facteurs pèsent le plus dans la crise actuelle : on sait qu'il faut les chercher dans le rôle du négoce local, les effets du marché commun agricole. Et le capitalisme français reçoit trop de contreparties avantageuses en échange du sacrifice de "sa" viticulture de masse pour satisfaire les revendications des Comités d'Action Viticole. Il n'a que faire aujourd'hui de la production des petits et moyens paysans occitans et a depuis longtemps déjà planifié leur liquidation.

Il faut tout de même avoir à l'esprit ces idées simples, avant de voir ce que cache l'invocation des politiques de qualité, sournoise propagande qui a pour vertu de masquer et la responsabilité historique de la bourgeoisie en matière de répartition des productions viticoles, et l'accélération de la pénétration capitaliste dans ce secteur qui ne laisse aucune chance à la petite production parcellaire, de qualité ou pas.

La petite viticulture méridionale a longtemps résisté à la domination du mode de production capitaliste ; la petite production agricole avait la peau dure. Mais, sans pour autant connaître la constitution de grands domaines sélectionnant et concentrant la production des vins, sans qu'on puisse parler de rapports de production capitalistes généralisés à la campagne, elle a subi les conséquences de l'ascension bourgeoise, de l'accession aux affaires du capital marchand dès le XVII^e siècle. Bref, la fixation des goûts, l'inventaire limité des " vins fins ", la révolution des boissons qui a marqué toute l'Europe au XVII^e ne sont pas des événements isolés, indépendants de la constitution de la bourgeoisie en classe dirigeante. Loin de nous l'idée que l'affinement des productions viticoles, les résultats de l'application à la fabrication du vin de techniques rigoureuses, ont fini par donner un produit typiquement de classe : les vins de qualité, dont il faudrait se défaire dans une société socialiste.

Au contraire et sans anticiper pour autant sur la détermination de nouveaux critères de goût en matière de consommation sur la ruine des sociétés bourgeoises, on peut valablement retenir l'hypothèse d'une situation où la classe ouvrière développerait la satisfaction des besoins en produits de qualité, vin y compris.

A partir du cadre actuel, cette perspective paraît folle ou vaine. C'est que les actuels idéologues des politiques de qualité les définissent sur des stricts critères bourgeois. " Pour bien produire, peu produire "(1). Et ils n'hésitent pas à recourir à la nature, aux climats, à la géographie pour justifier une hiérarchie entre des vins, ceux capables de goûter les meilleurs étant (par définition naturelle eux aussi ?) cette petite minorité de privilégiés de tous temps distingués par l'origine sociale.

Nous voulons simplement montrer que ce discours est une fadaise, qu'il y a une histoire de la qualité, mais qu'elle non plus n'est pas neutre. Nous n'avons pas à lui opposer une hypothétique " qualité de type populaire " ou une défense unilatérale des actuels vins courants, ceux du midi, contre les clos ou les châteaux. Un bourgogne ou un Bordeaux restent incontestablement supérieurs à des VDQS des Corbières ou de l'Hérault. Et les scandales récents qui ont marqué le Médoc ou le Beaujolais ne changent rien à cette règle. Il s'agit donc simplement d'en connaître les raisons

(1)- H. ENJALBERT . Histoire de la vigne et du vin. Bordas, 1975.

et l'avenir que les thuriféraires des chroniques gastronomiques de la Presse bourgeoise ont pour fonction de tenir caché.

UNE POLITIQUE DE LA QUALITE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

La formule " pour bien produire, peu produire " résume donc le sens que la bourgeoisie donne à la qualité. Elle renvoie ainsi à la définition des " moyens naturels ", parfaitement coercitifs et présentés comme physiquement indépassables. Climats et terroirs viennent ainsi relayer une histoire défaillante qui, au début du siècle, voulait justifier la culture de la vigne en la faisant simplement remonter à " la plus haute antiquité ". Par là, les pays du pourtour méditerranéen se trouvaient valorisés, voués une fois pour toutes à la production du vin et à son monopole. Cette vision gréco-romaine de la localisation de la viticulture et de sa légitimité olympienne n'était pas suffisante pour expliquer les remarquables réussites commerciales du négoce bordelais dès le XVIII^e siècle.

Un temps, les climats servent à donner une explication à prétentions agronomiques. Le vin exigerait lumière, soleil et sécheresse d'été, mais ne retrouvait-on pas ainsi la localisation méditerranéenne de la vigne ? Comment interpréter alors la fortune variable de la région rhénane, et plus assurée de la Bourgogne ? Comment comprendre l'extension de la viticulture aux Etats-Unis et dans bien d'autres parties du Monde qui ne reproduisent pas exactement les conditions climatiques du pourtour méditerranéen ?

La notion de terroir, elle, peut pallier ces insuffisances. Elle met en valeur des qualités physiques exigeant des sous-sols perméables, des sols schisteux ou calcaires, pauvres en surface, sans sédimentation limoneuse et découpés en croupes ou en terrasses. En un mot, elle pose des conditions déjà réunies en Champagne, Médoc, dans le Châblis, etc... Sans rien dire sur les conditions sociales, sur l'évolution des techniques qui permirent d'aboutir à une délimitation des " grands crus ", la notion de terroir se donne une fois encore pour un "modèle naturel ", délimitant en petites surfaces et érigeant en système définitif un type de production historiquement daté, donc dépassable.

Le droit, là encore, est appelé à la rescousse : les moyens juridiques de contrôle sont, on le sait, peu efficaces vis à vis du grand né-

goce. Par contre, ils viennent donner une crédibilité supplémentaire au système des terroirs qui en a bien besoin. La classification en Vins de pays, VDQS, AOC, Château, ou Clos n'est pas qu'un palmarès comme on le croit trop souvent. Elle renvoie aussi à une sélection par la quantité, les terroirs n'apparaissant qu'avec les Appellations d'Origine Contrôlée - c'est à dire avec une production maximale à l'hectare de 25 à 45 hectolitres de vin. Finalement les meilleurs terroirs désignent moins des "clos" (c'est à dire des espaces cultivés selon certaines méthodes, comme c'était le cas à l'origine en Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles), que la production des grandes marques disposant des meilleurs approvisionnements, d'un équipement scientifiquement contrôlé et de haut niveau, d'une capacité financière illimitée. Les techniques proprement dites de ces châteaux, domaines, ou clos n'ont rien de très exceptionnel : l'entretien de vignes à forte proportion de vieux cépages, le dosage rigoureux de l'enrichissement ou de l'entretien des sols, la mise en bouteille à la cave, ce sont là autant de techniques qui peuvent être socialisées. Elles supposent évidemment des exploitations qui ne soient pas morcelées pour permettre un minimum de sélection des sols et des critères autres que la rentabilité quantitative maxima. Elles supposent aussi une haute dose d'investissements en équipements, moyens de transformation des cépages et de stockage des produits.

Toutes choses qui permettent d'affirmer que, quels que soient les efforts des petits et moyens paysans, des groupements de producteurs, fussent-ils en Champagne, dans le Bordelais ou en Bourgogne, il serait très étonnant qu'ils arrivent nombreux à se classer dans les AOC et encore moins dans les clos ou domaines.

Le système juridique qui vient finalement donner sa réalité la plus forte aux politiques de qualité, est fait pour isoler des terroirs forcément très limités et réservés à des sociétés/propriétaires disposant d'un fort capital à investir dans ce secteur. La coercition des contrôles qui a été ainsi progressivement instaurée ne garantit pas a priori une qualité naturelle. Elle défend une certaine façon de produire, d'orienter les goûts en matière de consommation. Elle défend une hiérarchisation sociale de la viticulture dans laquelle le petit producteur parcellaire est le grand perdant. Face au danger de prendre l'effet pour la cause, une réglementation juridique pour une donnée objective de la production viticole, il importe d'évaluer le contenu social de l'histoire de la qualité.

SOUS LA QUALITE , L ' HISTOIRE ...

La notion de terroir est de fabrication récente. Elle sera utilisée pour le Cognac en 1860. Jusque là les grands vignobles n'étaient pas des terroirs tels qu'on cherche à les définir aujourd'hui : ils reflétaient tout simplement la hiérarchie sociale des propriétés. Les grands châteaux du Médoc avaient ouvert cette voie. Le succès tardif du tokay, ce vin hongrois dont la Cour de Vienne fit la promotion jusqu'en 1918, occupa longtemps le sommet de l'échelle des vins fins en devenant objet de propriété, domaines y compris, de la noblesse et du négoce viennois.

Ce qu'enseigne l'histoire de la qualité, c'est qu'il n'y a pas de stricte délimitation territoriale de la vigne. Sa localisation se déplace au gré de facteurs qui n'ont pas grand chose à voir avec la structure des sols. La richesse et la démographie galopante du Lyonnais entraîne, au XVIII^e siècle, la mutation du Beaujolais en vignoble de masse. Parallèlement l'orléanais verra ses terres à blé sacrifiées à la vigne dans le sud-ouest de la Beauce et jusqu'à Blois, répondant ainsi à l'engouement des Parisiens pour le vin.

Très tôt, des régions pas forcément prédisposées à la culture de la vigne, se firent productrices de vin en fonction seulement des bénéfices commerciaux qu'elles tiraient de leur position géographique. Les lenteurs des transports, la faible conservation des vins donnaient une rente de situation aux carrefours d'échange et de commerce, suscitant la proximité des vignobles. Ainsi la vallée du Rhin, les pays de Loire, le Bordelais, furent dès le Moyen Age des zones productrices. Relativité dans la localisation, mais dans la qualité aussi. Des spécialistes affirment qu'à la fin du XVIII^e siècle les bordelais font d'aussi bons vins sur les marais girondins que sur les graves (2). A cette époque déjà, la clientèle britannique est pourtant exigeante. Le terroir, qui ne voudra connaître que les graves comme terre à bons Bordeaux, n'exerce pas encore sa dictature. On voit combien son identification à une politique de la qualité, est sujette à caution.

Si l'Europe occidentale se place parmi les grandes productions viticoles dès le XI^e-XII^e siècle, en rapprochant cultures et consommations par

(2) - R. DION - Histoire de la vigne et du vin en France - 1959.

la grâce du commerce naissant, on soulignera au passage la fabrication idéologique qui, plus tard, consistera à faire coïncider le pourtour méditerranéen, ou " civilisation antique " et son climat, à la culture de la vigne. Pourquoi alors d'immenses régions, au climat incontestablement favorable à la vigne, comme le sud du Portugal ou la Sardaigne, ignorent pratiquement toujours cette culture ? Sans doute parce que la grande propriété, pratiquant l'élevage et la culture extensive de céréales, y restera la forme dominante d'exploitation. A l'opposé, le système de fermage encourage la plantation de vignes, en Catalogne par exemple, le locataire de la terre ayant droit à indemnité pour les plantations. Parfois, ce sont des motifs purement idéologiques et politiques qui poussent à l'implantation de la vigne : ainsi en Castille aux XI^e et XII^e siècles, quand le vin devint symbole chrétien contre l'Islam et que la vigne eut pour tâche de consacrer la victoire des rois d'Aragon.

Les flux commerciaux et le régime juridique de la propriété de la terre sont donc historiquement deux causes essentielles dans la fixation de la culture de la vigne. Les mutations de celle-ci, et donc l'évolution en matière de qualité, s'éclairent encore sous cet angle.

Le négoce eut un rôle décisif simplement parce qu'il lutta pour permanentiser le commerce du vin : il pèse très directement ainsi sur la qualité du produit, le vin étant bu, jusque là, " primeur " c'est à dire propre à une consommation immédiate et rapprochée, impropre à la conservation et au voyage. C'est avec le blocus de la France par la ligne d'Augsbourg (1688-1697), provoquant brusquement un élargissement des zones productrices limitées jusque là à la Charente et à la Gironde, que le négoce confirma sa place essentielle dans la distribution mais aussi les types de production viticoles, pour toute l'Europe occidentale.

Tout se passe donc comme si, au moment de la consécration de la remontée bourgeoise en Angleterre, le négoce, première forme de pénétration de la viticulture par le capital financier, redistribuait et les localisations de culture viticole, et les produits fournis, à partir des besoins que lui seul fixait. Le négoce, pour la première fois, rendait possible la comparaison parmi plusieurs vins ; il allait peser de toute sa force financière sur la détermination des goûts de sa clientèle. Ainsi les vins français, légers et peu colorés, privés de la clientèle britannique par le blocus, sont remplacés par les vins forts et foncés de Madère ou de Malaga, la demande entraînant le développement puis le succès des Portos.

A partir de cette période, le négoce occupera, sans éclipse, la fonction décisive dans la production et la consommation de vin. S'il est faible, comme en Armagnac, production et exportations s'en ressentent tout de suite. L'Armagnac n'aura jamais la réputation de qualité (donc de finesse ou de goût ?) qu'atteindra le Cognac pourtant voisin mais où le négoce, tout britannique, régna en maître. C'est à la fin du XVIII^e que se constitue définitivement le négoce beauvois qui distingue dès lors les cépages, hiérarchise la production de Bourgogne et de Beaujolais, réglemente les coupages.

Le coupage d'ailleurs fut très tôt une pratique de commercialisation considérée comme normale par le négoce et on comprend facilement pourquoi. L'accès à des vins de saveur et de caractéristiques très différentes ne pouvait qu'encourager les coupages. Ils prirent un nom, celui de " mélanges à l'anglaise ", signifiant simplement la combinaison de certains vins en quantité insuffisante avec ceux produits par des vignobles dits de masse. Il est dans la nature du négoce de recourir au coupage, tradition pas forcément scandaleuse sauf quand elle cache des opérations de malfrats sur de petits vins locaux, de bonne qualité et de bas prix, et qui partent en Médoc ou en Bourgogne perdre leur nom d'origine. On sait que la confrérie des malfrats, appâtée par les sur-profits, s'est considérablement étendue ces derniers temps.

On cherchera en vain dans tout ce faisceau de causes qui donnèrent leur sens actuel à la qualité, aux grands crus, aux terroirs, les données "naturelles" ou "physiques" qui dicteraient ses lois "ad alternam" aux productions de qualité. Ce sont de biens prosaïques lois et édits anglais puis français qui définirent très tôt le bordelais comme une région de cru : il ne s'agissait pas alors de défendre une supposée qualité, mais d'accorder des privilèges à la bourgeoisie commerçante bordelaise pour qui la vigne était synonyme de rente et de considérables bénéfices.

DU GOUT ET DES COULEURS , DISCUTONS !

C'est à partir de 1850 et jusque vers la fin du siècle que se forment les goûts dont nous héritons aujourd'hui. Les grands vins deviennent un signe de distinction sociale à tous les stades de la production et de la consommation. On les classe très officiellement : les millésimes font leur apparition, les paysages viticoles se transforment autour des châteaux et des clos, bref la bourgeoisie s'approprie encore une fois un es-

pace en même temps qu'elle fixe l'échelle des valeurs des produits sophistiqués, surchargés dorénavant de fonction sociale. Pour le congrès de Berlin en 1878, Bismarck fait une razzia sur les meilleurs Champagnes, alors que la Cour de Versailles vomissait les vins pétillants, un peu plus d'un siècle auparavant. Le négoce anglais avait ouvert la voie, au XVIII^e, opérant une véritable révolution en Europe sur la façon de faire et de consommer le vin.

Sans forcer les analogies, on peut tout de même faire une comparaison entre la façon dont le goût fut alors totalement déterminé par la demande de la gentry britannique et le rôle décisif qu'a pris la demande nord-américaine depuis 1955 dans le marché des vins. On retiendra d'abord que les succès des " grands vins " n'est pas dissociable du déplacement de la richesse, et seule une critique gastronomique commentatrice et apologétique peut rester aveugle devant ce fait : la capacité créatrice de la bourgeoisie à des périodes précises dans son ascendance comporte une nette conséquence dans la détermination de nouveaux critères de goût et de consommation vinicole. La détérioration du niveau culturel moyen des bourgeoisies à l'heure de l'impérialisme pourrissant entraîne toujours des conséquences qui pèsent très fortement sur le commerce des vins. La bourgeoisie anglaise du XVIII^e partait créer de nouveaux vignobles à Porto, Xérès, Marsala, posait de strictes conditions dans la fabrication des Bordeaux et des Cognacs.

Depuis 1952-55, les premiers grands crus de Bordeaux et de Bourgogne sont achetés aux 2/3 par les américains du nord qui développent en Californie, sous les climats les plus proches du Bordelais et de la Bourgogne, un vignoble qui sera dans les prochaines décennies le plus important de tous. 80 grandes entreprises s'en occupent, promettant à une consommation élargie des vins dont le goût s'approchera de ceux des grands crus français d'aujourd'hui, regroupés en grandes masses. Les échantillons modèles seront pris parmi les coupages déjà fabriqués par le négoce français et où disparaît toute notion de terroir sinon de cru. Les hypermarchés américains font chaque année une opération promotionnelle en annonçant : " le Préfontaines nouveau est arrivé ", opérations qui ont paraît-il un succès croissant. Un développement de la consommation et une modification des goûts sur les bases des intérêts et des profits grandissants d'un négoce concentré feront inéluctablement sentir leurs effets dans les définitions considérées comme classiques ou intouchables de la qualité européenne des XVIII^e-XIX^e siècles. La précipitation sur un produit, unanimement considéré comme médiocre sinon frelaté, le " Beaujolais nouveau 75 ", dessine le profil de cette évolution où qualité et goût seront battus en brèche par les intérêts capitalistes à court terme du négoce.

Un des derniers discours réactionnaires consiste à faire reposer la crainte d'une telle perspective sur la massification de la consommation. On perdrait le bon goût et la qualité parce que le bon peuple se mêlerait de bien boire.

Les transformations survenues ces 15 dernières années dans le commerce et les chaînes de distribution ont influé sans aucun doute sur les habitudes de consommation. En arrivant sur les rayons des magasins à grande surface, les " grands vins " ont vu leur vente croître très rapidement. Les chiffres comparés des ventes de Champagne entre les premières années du siècle et cette décennie donnent une consommation à peu près stable à l'étranger, mais par contre une multiplication par 7 de la consommation intérieure. Même chose pour le Cognac dont la vente intérieure quadruple.

Si l'on rappelle les statistiques de la F.A.O. selon lesquelles les productions de masse, notamment celles du midi viticole, ne sont nullement excédentaires, mais sur une période de 5 ans suffisent tout juste à la consommation globale ; si on admet que cette production est toujours indispensable aux coupages et mélanges pratiqués par les trusts, on retiendra que la fabrication de la clientèle, donc des goûts, tient à des facteurs extrêmement contingents, susceptibles d'une évolution positive, débarrassée des trafics actuels et pas forcément au prix de la spoliation de dizaines de milliers de petits viticulteurs.

Seulement voilà, la logique du capital n'est pas forcément celle d'une meilleure production, de l'accumulation d'expériences et de techniques, d'un travail paysan hautement qualifié. C'est la logique en matière de goût aussi, du profit maximum. Il n'y a qu'à voir combien a éclaté la localisation traditionnelle de la vigne pour s'en convaincre. Au cours des dernières années, outre les vignobles du Cap, d'Australie, du Chili, des Etats-Unis, la Sardaigne et les Pouilles en Italie ont vu apparaître la culture de la vigne. Tellement qu'on peut dire que la réussite d'une viticulture dépend plus aujourd'hui de son intégration dans la politique globale de groupes puissants, disposant de capitaux leur permettant de jouer sur le choix des sols, le stockage, la rationalisation des techniques, que sur le respect des directives et des contraintes en matière d'encépagement et de vinification qui font la base de toutes les politiques agricoles des pays capitalistes. Il est évidemment difficile d'éliminer des terrains de qualité médiocre quand on travaille sur une petite surface. Ceux des petits propriétaires languedociens qui ont cru pouvoir "s'en sortir" sans rien changer à leur exploitation parcellaire, s'aperçoivent maintenant que c'est plus " la quantité qui paie " que la qualité. Par contre, des trusts comme les

Salins du Midi, propriété du groupe La Hénin, prospèrent sur les mêmes terrains, fabricant un vin dont la qualité est loin derrière celle des " vins de pays ". Pas gêné pour autant, Pierre Julian, directeur des domaines viticoles des Salins du Midi, expédie en deux phrases (3) l'intéressante question de la qualité des " vins de sables " en citant un artiste (sic!) qui aurait dit : " vin des sables, l'image est belle et elle fait rêver ! Immédiatement s'impose la vision d'un vin de soleil et de fête gardianne".

Une autre politique viticole, une réelle production de qualité pour une large consommation de masse, est possible. A condition que soit brisée la toute-puissance du négoce et des sociétés - grandes marques qui monopolisent depuis les meilleures terres jusqu'aux techniques les plus avancées. Il faut briser l'actuel marché capitaliste du vin, socialiser les techniques d'exploitation et de vinification, regrouper toutes les terres viticoles par région, là où notamment ces terres sont devenues moins un capital ou une " propriété privée " qu'un outil de travail, bien souvent menacé et dégradé par l'endettement et les trusts agro-alimentaires. Moins que jamais il faut admettre les évidences comme une fatalité, la fixation actuelle du goût et des cours des vins à succès (plus que de qualité) comme un déséquilibre naturel que les petits et moyens paysans devraient faire les frais. Les travailleurs dans leur ensemble ont tout à gagner dans une nouvelle révolution des boissons où la complémentarité des productions régionales européennes serait à même de produire des vins identifiables dans leurs particularités, où la longue expérience humaine et technique de plusieurs générations de viticulteurs serait débarrassée du poids ravageur des symboles de classe et de distinctions faussement élitaires.

Paul ALLIES.

(3) - Dans un supplément publicitaire du Monde du 25.11.75 - Compte-rendu de l'exercice 74-75 de la Compagnie La Hénin.

“ **Entreprise viticole
et capitalisme en
Languedoc-Roussillon** ”

L'ouvrage de Rémy PECH, " Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon - Du phylloxera aux crises de mévente " (1) fournit d'utiles renseignements sur l'économie viticole de la région Languedoc-Roussillon entre 1893 et 1939.

* * * * *

Le LIVRE PREMIER, consacré au développement viticole, est divisé en deux parties : l'une portant sur la période d'avant 1914, l'autre sur l'entre-deux guerres.

Avant le phylloxera

Dès le Second Empire, le vignoble occupe une place importante dans la région. En 1862, près de 13 % du sol des quatre départements : Aude, Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales sont en vignes (31 % en terres labourables). La valeur du produit viticole représente environ 58 % de la production agricole de la région (73 % dans l'Hérault).

Il s'agit d'une viticulture aux méthodes souvent artisanales; numériquement prédominant la petite exploitation et l'exploitation familiale. En ne prenant en compte que les exploitations de plus d'1 ha (toutes exploitations confondues) on trouve en 1882 : 81 % des exploitations ayant entre 1 et 10 ha (62 % entre 1 et 5 ha. Seules 4,2 % des exploitations ont plus de 40 ha, mais, selon les cotes foncières de

(1)- Publication de l'Université de Toulouse-Le Mirail.

1884, renferment près de 50 % du sol agricole. Près d'un tiers des actifs agricoles de la région sont alors des propriétaires exploitants ; plus du quart sont des journaliers propriétaires.

La reconstitution

La destruction phylloxérique, puis la reconstitution, créent les conditions de l'avènement d'une viticulture capitaliste. La reconstitution, nécessitant souvent le défoncement par des machines à vapeur, entraînent une dépense originelle d'environ 1500 Fr à l'ha (2) ; les frais de production du vignoble reconstitué augmentent (greffages, traitements ...) et varient entre 600 Fr et 1000 Fr à l'ha (ils étaient de 300 à 500 Fr sous le Second Empire). Les viticulteurs du Narbonnais, du Biterrois, qui ont profité des fortes hausses du prix du vin des années 1880 peuvent utiliser les profits accumulés pour reconstituer. Dans le Gard et l'est de l'Hérault, la viticulture n'a pas bénéficié de ces hausses, la vigne ayant été détruite très vite. Lors de la reconstitution, le capital étranger à la viticulture va donc s'y investir directement d'une manière plus prononcée.

La petite exploitation résiste à la crise, et se renforce numériquement. La grande exploitation (plus de 40 ha) maintient ses positions, et même accroît sa puissance foncière. Si on ne prend en compte que les exploitations viticoles, on a pour 1892 :

exploitations de plus de 40 ha	-	28,6 %	du vignoble de la région
" entre 10 et 40 ha	-	26,7 %	" "
" de moins de 10 ha	-	44,7 %	" "

Au cours de la crise, la part des journaliers non propriétaires et des domestiques parmi les actifs agricoles n'évolue guère. Par contre s'amenuise le pourcentage des journaliers propriétaires, alors que s'accroît l'importance des propriétaires exploitants. Il est probable que très souvent ceux-ci ne sont que des petits possédants, qui résistent aux frais de la reconstitution grâce à d'importants sacrifices. Face à eux se dresse alors la grande exploitation, pourvue en capitaux.

Crises de mévente

Dès après la reconstitution, la viticulture languedocienne est confrontée aux crises de mévente.

(2)- Le pouvoir d'achat du franc germinal est égal à 5 à 10 Fr de 1975.

Afin d'en expliquer les causes, Pech se livre à une analyse du marché français des vins entre 1893 et 1913.

Il apparaît que, sauf quelques années exceptionnelles, la production naturelle nationale est presque toujours inférieure à la demande. Dans les années 1900, la part de la région est comprise entre 35 et 38 % de la production française.

Les vins artificiels ou la "piquette" (que les exploitants destinaient aux ouvriers agricoles) pèsent d'un moindre poids que les vins importés. Chaque année ce sont plus de 5 millions d' hl qui sont importés, le principal foyer étant le vignoble algérien.

Ainsi apparaît clairement le rôle du négoce dans la prétendue " sur-production". Dès 1895, le négoce expéditeur du Languedoc passe à un stade d'organisation plus avancé. L'expédition par wagons-foudres de vins en vrac va diminuer le coût de la manutention. Vins médiocres du Languedoc et vins importés sont utilisés dans le coupage.

En 1907, un coupage à 50 % de vin d'Algérie de 13 °, acheté à 5,6 Fr l'hl permet de livrer un vin de 10 ° à 6,3 Fr l'hl ; à la même époque un vin languedocien naturel de 10 ° est vendu 9 à 10 Fr l'hl ; La pratique du coupage joue donc dans le sens de la dévalorisation des prix, obligeant le producteur à produire plus (et souvent de plus médiocre qualité). - A noter aussi que les années de forte crise pour la viticulture : 1893, 99, 1900 et 1904 correspondent à de très fortes productions de cidres, boisson concurrente).

La crise de mévente est concrétisée par l'effondrement des revenus, très flagrant pour les récoltes de 1904 à 1906. Cette dépression correspond aux mouvements du prolétariat viticole de la région, et aux événements de 1907.

Ces événements, sur fond de crise, ont contribué à forger le thème de l'union de toute la viticulture, union contre l'Etat responsable de la "fraude" (dans laquelle on voit la source de tous les maux). Aussi demande-t-on à cet Etat d'intervenir législativement : ce sont les lois de 1907.

Durant la crise, il semble que la petite exploitation, bien que végétant, a résisté, contribuant à l'affaiblissement relatif de la lutte des classes en 1906-1907.

Qu'en est-il des grandes entreprises viticoles ? R. Pech a pu étudier les résultats de la Compagnie des Salins du Midi (capitaux salins investis dans le vignoble en 1880/90). La C.S.M. réussit, lors de la crise, à freiner la chute du prix de vente, vendant au-dessus du prix moyen de l'Hérault. Une estimation du taux de profit situe la rentabilité de la Compagnie au-dessus de la moyenne héraultaise. La grande entreprise viticole semble donc avoir bien surmonté cette première crise.

1914 - 1939

Après la période de la guerre, pendant laquelle le vin voit son prix monter en flèche (jusqu'à 98 Fr en 1917), les années 1919/39 sont caractérisées par une crise quasi-chronique.

La consommation moyenne de vin s'élève jusqu'en 1926, puis régresse et se stabilise autour de 117 l par individu.

Le Languedoc-Roussillon contient environ 30 % de la surface du vignoble français, et produit entre 40 et 45 % du vin national.

Les importations se sont accrues, elles représentent entre 20 et 25 % de la récolte française ; le vignoble algérien fournit au négoce français plus de 18 millions d'hl en 1934/38.

Cette "surproduction" chronique, entraîne une stagnation des prix, et donc des revenus viticoles (sauf en 26/28 et 36/38). La moyenne des prix des vins de la région s'établit autour de 22 Fr l'hl (francs 1914) entre 1918 et 1939.

Le dualisme structurel se perpétue : la petite exploitation, de type familial, maintient ses positions. Le statut de 1935, le développement de la coopération vinicole dans les années 30 permettent sa survie.

Il semble que les grandes exploitations (ou tout au moins la Compagnie des Salins du Midi) soient relativement affaiblies durant l'entre-deux guerres . Ceci est la conséquence des investissements nécessaires (arrachage du vignoble vieilli, replantation), et aussi semble-t-il d'un rapport de forces déclinant vis à vis du négoce, au fur et à mesure qu'il devient plus parisien que régional.

Dans un LIVRE DEUXIEME, R. Pech examine la petite et moyenne entreprise viticole face à l'entreprise capitaliste.

En 1929, nous avons dans le Languedoc une structure qui est l'image de celle que nous trouvons tout au long des premières décades du XX^e s. :

les exploitations de moins de 5 ha	occupent	35,5 %	du territoire viticole		
"	entre 5 et 20 ha	"	32,2 %	"	"
"	de plus de 20 ha	"	32,4 %	"	"

L'étude de la multipropriété (à partir de l'indicateur Gervais, pour les années 1897/1900) permet de cerner les contours d'une bourgeoisie viticole. L'auteur dénombre 242 familles (sur 6 arrondissements : Carcassonne, Narbonne, Nîmes, Béziers, Montpellier, Perpignan) possédant 583 domaines et produisant 14,5 % environ du vin récolté. 389 de ces domaines, entre les mains de 206 familles, produisent le tiers du vin obtenu sur des

domaines fournissant plus de 3000 hl.

Si l'on considère les 143 domaines produisant plus de 10 000 hl, 75 appartiennent à des multi-proprétaires et fournissent 75 % de la récolte de ce type d'entreprise.

On trouve cette viticulture de type "capitaliste" dans le Biterrois, le Narbonnais. La multipropriété, constituée de domaines produisant entre 1500 et 3000 hl, se rencontre surtout dans les arrondissements de Carcassonne et de Nîmes.

Sur le plan du capital foncier, du capital d'exploitation et du capital de roulement, les avantages de la grande entreprise sont indéniables. Certes les dépenses (non salariales) par hectolitre produit accordent l'avantage à la petite exploitation. Mais la plus grande régularité dans les frais, les plus grandes réserves financières, permettent au gros exploitant d'échapper à la nécessité de vendre rapidement leur récolte dès l'automne, condition qui place les petits exploitants dans un état manifeste d'infériorité.

La mécanisation, même sur les grands domaines, demeure faible. Aussi la petite entreprise familiale l'emporte-t-elle nettement sur la grande en ce qui concerne la productivité.

Sur le plan de la commercialisation, la petite entreprise livre un combat bien inégal face au négoce. Elle ne peut faire de gros efforts de vinification, n'a pas de possibilités de stockage, a peu de moyens financiers. Les courtiers de campagne rabattent les plus vulnérables vers le négoce. La coopération, qui n'est le plus souvent que réalisation de la vinification, laissant les adhérents libres de leur vente, ne se développe vraiment qu'après 1930. Elle sera encouragée par le Front Populaire.

Les grands exploitants apparaissent mieux armés, puisqu'ils participent de la même bourgeoisie urbaine que les négociants et les courtiers des villes.

Dans le bilan, R. Pech estime que la grande entreprise viticole est devenue vers 1930 une rente de situation pour la bourgeoisie urbaine, qui recherche une garantie du prix de vente plutôt que d'accélérer l'effort d'industrialisation.

La petite entreprise, qui subsiste difficilement, est le support de la micro-exploitation des journaliers viticoles, et sert à maintenir le mirage de la liberté économique. Jouant ainsi le rôle de désamorçage des luttes de classes, elle permet de maintenir l'existence de masses de main-d'œuvre pour la bourgeoisie viticole.

La lecture de cet ouvrage entraîne quelques remarques.

Une meilleure connaissance du négoce semblerait nécessaire. Mais ceci s'avère bien difficile, car les documents sur ce secteur sont bien rares, voire inexistant.

Les rapports sociaux et politiques du Languedoc viticole, bénéficiant d'un éclairage économique conséquent, demandent à être étudiés avec autant de rigueur. En particulier il serait souhaitable d'écrire une histoire des luttes de classes dans les campagnes languedociennes depuis la période phylloxérique et jusqu'à nos jours.

J.F. G.

au Congrès de
LUTTE OCCITANE

Le Congrès de Lutte Occitane s'est tenu les 20 & 21 Décembre 75 en présence d'une cinquantaine de participants. A-vaient répondu à l'invitation d'assister aux travaux le CERES, le C.O.E.A., et la L.C.R. En outre, il fut donné lecture d'un message des Comités Volem Viure Al País. En dehors des A.G., plusieurs commissions travaillèrent à huis clos sur les perspectives et objectifs intermédiaires, les femmes, le nucléaire, l'armée, l'agriculture et les ouvriers. Le rapport de ces commissions fit l'objet de discussions, d'adoption de motions, l'ensemble devant contribuer à définir une plate-forme plus précise que celle des Carmaux et qui devait être publiée après les contacts avec syndicats et partis. Sur le problème très actuel de l'enseignement de l'occitan, le Congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante :

" Le 2^e Congrès de Lutte Occitane, réuni les 20-21 Décembre à Sète, s'élève contre le texte concernant la formation des maîtres en langue et culture régionales, publié dans le BOEN n° 45 du 11.12.75 .

Ce texte ne reconnaît absolument pas le travail de formation et les acquis du mouvement occitan depuis des années. Il vise en fait à éliminer de l'enseignement des langues et cultures régionales les associations qui l'ont organisé jusqu'à présent et à le mettre sous la coupe des recteurs.

Nous exigeons que le travail de formation des maîtres soit fait avec les IEO et les CREO et que les associations non représentatives n'aient aucune responsabilité dans cette formation.

Nous appelons toutes les composantes progressistes du mouvement occitan à agir en liaison avec les syndicats et le mouvement ouvrier pour faire reculer ce projet qui, sous une apparence libérale, cherche à donner au pouvoir le contrôle autoritaire de l'enseignement des langues et cultures régionales. "

une première victoire

Coté information, l'Occitanie, c'est connu, baigne dans le grand crétinisme de la bourgeoisie provinciale, au sens où Marx disait que son horizon est limité par la boutique et son manque d'ambition. En Languedoc-Roussillon, Midi Libre n'en finit pas de jouir de son monopole et de stériliser les événements politiques et sociaux pour qu'ils soient à la mesure des notables et du pouvoir.

Une équipe de journalistes, bien ancrés dans la région et affichant leurs espoirs dans " un ordre social juste " a patiemment réuni les fonds et toutes les conditions pour faire paraître un hebdomadaire de qualité sans rien aliéner de son indépendance.

On peut tout attendre donc de ces lundis où Sud est diffusé aux abonnés et distribué dans les kiosques du moindre village. Pas de révélations certes d'un scandale à la semaine ou de dénonciations fracassantes. Tout simplement la circulation indispensable d'une information jusqu'ici bloquée par Midi Libre ou dénaturée par les circuits parallèles.

Il restera à l'équipe de Sud à préciser au gré des numéros l'image qu'elle se fait de son public, des lecteurs pour lesquels elle écrit. Les débuts sont marqués par une nette personnalisation de la vie politique locale au détriment d'enquêtes, d'interviews, de tribunes libres. Est-il souhaitable d'ériger cette méthode du " journalisme moderne " en principe, si c'est pour aboutir à la reproduction de quelques-uns de ses travers ?

Ainsi le n° 2 livre-t-il l'analyse de Jean MATOUK sur la viticulture dans le marché commun : Jean Matouk est certes professeur d'économie à la faculté de Montpellier ; mais il fait aussi partie du brain-trust de Mitterrand. Est-il souhaitable de le taire, de faire comme si ses propositions pouvaient se parer des avantages de la technicité sans se combiner de politique ?

Quant au Larzac, l'article paru dans le n° 1 semble indiquer qu'il y a tout à attendre du nouveau Préfet. Est-ce une manière de dire que la lutte des paysans est au point mort, mais alors pourquoi ne pas ouvrir franchement le débat à partir de ce point de vue, de celui de ceux qui luttent et débattent du meilleur moyen de gagner ?

L'équilibre des rubriques de Sud (Agir, Vivre, Créer) est bien séduisant et plein de promesses. Il gagnera en densité s'il se remplit de dossiers, d'enquêtes, et de débats, bref s'il donne directement la parole sans limites ni précautions à tous ceux qui se battent pour changer la vie.

Enfin, Sud est un espoir pour toutes les victimes de la politique des " éditions " de Midi Libre, cloisonnant l'information régionale selon les pages de ses "locales", au gré des complaisances avec tel notable ou tel élu, fût-il de gauche. Dépasser cette politique de l'information régionale en miettes, ce peut être la grande victoire de Sud. Il dépend de nous tous qu'elle soit possible.

La rédaction des Cahiers.

ABONNEMENTS à SUD :

4, rue des Teissiers - Montpellier

1 an : 150 F - 6 mois : 75 F - Soutien : 250 F

En vente dans tous les kiosques
et marchands de journaux
(sinon , le réclamer !...)

NON à la

-35-

REPRESSION

dans les Cévennes !

Pour " complicité d'entraves à la circulation ", Jean-Luc Majourel a été condamné en septembre à 6 MOIS de prison avec sursis ... On croit rêver, car tout dans le déroulement du spectacle-procès était largement en faveur de MAJOUREL.

Mais les dispositions prises par le pouvoir (énorme déploiement de police pour le procès, plus de 60 personnes "embarquées", dureté du jugement, perquisition du domicile de MAJOUREL après le procès et garde à vue, embêtements constants ...) confirment que le pouvoir veut éliminer de la région et par tous les moyens celui qu'il considère comme " le chef " de la lutte contre la mort des Cévennes.

C'est pourquoi le jugement en appel est important.

Il aura lieu à la Cour d'Appel de NIMES (palais de Justice)

LE 24 FEVRIER à 8 h.

Venez nombreux -c'est un minimum- soutenir Majourel ce jour-là ou envoyez des télégrammes de soutien.

D'ici là, vous pouvez aussi soutenir Majourel par tous les moyens que vous voudrez, financièrement, en faisant de l'information

Jean-Luc MAJOUREL
Serres, 30120. LE VIGAN
Tél. (66) 91.05.56.

Le Comité Viganais de Soutien

MILHAU, UN PAIS QUE VOL VIURE

· Jean Cabirou ·

LE CINEMA MILITANT EN OCCITANIE DOIT
ETRE UNE ARME POLITIQUE ET CULTURELLE.

Depuis plusieurs années de nombreux groupes de cinéastes indépendants, filmant en super 8, se sont créés dans l'hexagone.

Un exemple : En Bretagne Torr e ben ("casse leur la tête") est un regroupement d'équipe (S 8) de Brest, Pontivy, etc. qui tournent des films en liaison directe avec les ouvriers, les paysans, les jeunes, sur les évènements significatifs de la vie du peuple breton.

Une caméra S 8 dans les mains est
un véritable outil de travail .

Pour réaliser le film nous avons opté pour ce format. La légèreté du matériel et le prix de revient de la pellicule sont deux conditions favorables à cette vaste entreprise d'archivage de la réalité.

Le plus gros handicap demeure le montage, une opération qui demande beaucoup de temps. De plus le matériel de sonorisation est coûteux pour l'amateur et nous avons eu de nombreux ennuis techniques avant d'arriver à un résultat positif.

.../...

La première partie du film est basée sur deux séquences successives .

A Les reportages dans une ganterie, une usine de peausserie et de textile, et les commentaires faits par les travailleurs eux-même montrent bien la situation actuelle du Sud-Aveyron. C'est Mr CALMAS, du Comité de Défense du Larzac, qui fait la liaison avec le plateau .

B Sur le Larzac vivent des hommes, des femmes, des enfants. Ces paysans, traditionnellement réactionnaires pour la plupart, respectueux de toute la hiérarchie bourgeoise et religieuse, découvrent l'intransigeance et le mépris de l'administration civile et militaire.

Mr ALLA, l'un des 103, aujourd'hui berger, n'a pas hésité à rompre le calme de sa vie quotidienne pour prendre la parole en Aout 74 devant 150 000 personnes. Ses deux fils travaillent au Rajal, à la ferme de la Doussière. Ils pratiquent une agriculture jeune et dynamique. Michel ALLA est l'un des 3 paysans-travailleurs du plateau du Larzac ; il explique la lutte qu'il mène en tant que fermier et les problèmes de l'agriculture en général.

... Le paysan doit être rentable, au même titre que l'ouvrier; il achète du matériel et s'enfonce de plus en plus dans le crédit agricole...

Nombreux sont les cinéastes qui sont venus au Larzac. Quelques films ont été réalisés. Mais, et c'est souvent l'un des problèmes importants du cinéma militant, il est difficile d'être présent à toutes les actions.

Le groupe ciné de Millau a filmé depuis 5 ans de semaine en semaine le combat de toute une région contre l'extension du camp militaire. Ayant à notre disposition un nombre important de séquences, nous décidons, après le 15 Mars 1975, de monter notre premier long métrage ...

.../...

LO LARZAC, UN PAIS QUE VOL VIURE

En super 8 mm - 1 h 45 mn - sonore magnétique

a été réalisé par des militants
ouvriers et étudiants de Millau.

Le film est composé de trois parties non dissociables. La politique gouvernementale ne se contente pas de forcer à l'exil 103 familles d'agriculteurs, sans possibilité de reconversion sur place. Elle concerne toute une région, et en particulier MILLAU, ville ouvrière à la porte du Larzac, au bilan économique désastreux.

Notre région compte 1200 chômeurs, et 200 jeunes quittent chaque année notre ville pour aller grossir la région parisienne, lyonnaise, etc...

Pour l'instant, la municipalité n'essaie pas de trouver des solutions pour arrêter cette hémorragie.

Dans la deuxième partie, une opposition avec
la ferme précédente.

A La vie quotidienne chez l'un des plus anciens agriculteurs du plateau. Monsieur Cazotte, 60 ans, est un des rares paysans du Larzac à traire encore à la main. Ce travail dur et astringent ne lui permet aucun repos, aucune évasion.

La séquence se termine avec une intervention d'un paysan - travailleur de Charente-Maritime au Rajal del Guap. (le milieu paysan, comme la société en général, est traversé par la lutte des classes).

B En Janvier 1973. Les paysans montent en tracteur sur Paris. La combattivité et le soutien des paysans-travailleurs aidèrent à la réussite de cette opération. Au cours de cette manifestation, la FNSEA trahit les paysans du Larzac . Les partis de gauche réformistes montrent leurs limites.

.../...

Simone EVESQUE, agricultrice, SEULE FEMME à monter sur Paris, explique le déroulement de la marche.

La troisième partie est composée de l'évolution de la lutte des paysans, de leurs actions régionales et nationales et de leur similitude avec certaines actions internationales. Le film se termine avec l'enquête parcellaire et la journée nationale du 15 Mars 1975 à Millau.

Depuis cette date la mobilisation sur place a été inexistante. Dans l'été un conflit interne éclate dans le Comité de Défense du Larzac. Le Parti Socialiste local freine les actions, et applique une politique de suivisme par rapport aux paysans, refusant ainsi de s'engager sur des bases politiques claires.

Je note au passage que le comité est affaibli par le départ justifié mais stérile et sectaire du P.C. et de la C.G.T.

Nous réaffirmons dans le film que l'unité ouvriers-paysans est plus que jamais nécessaire pour faire reculer un pouvoir ayant choisi une politique de pourrissement dans l'affaire du Larzac.

GARDAREM MILHAU ET LO LARZAC !

Michel CABIROU.

Cahiers Occitanie Rouge

8, rue BARTHEZ
34000 - Montpellier
Tél : 72.64.61

abonnements : 1 an (7 numéros) : 30 Fr

NOM : Prénom :

RUE :; n° : CODE POSTAL : ...

VILLE :

Abonnement à partir du n°

Veillez régler votre abonnement par chèque (bancaire
ou CCP) à l'ordre de Denis SAUZE uniquement.

au sommaire du n° 3 :

- Les statistiques démographiques du Languedoc-Roussillon
et leurs enseignements
- Un paysan du Larzac parle
- L'industrialisation de la haute vallée de l'Aude
- Les séditieux en Languedoc à la veille de la révolution
- L'agriculture familiale et son avenir
- Quel office pour le vin ?

Le n° 4 (15 Juin 1976) sera consacré au Tourisme en
Occitanie. Nous recevons toutes les contributions dès main-
tenant.

pour toute collaboration :

écrire à : J.F. GARIDOU,
6, rue Levat
34000 - Montpellier.

Directeur de publication : Paul ALLIES